



## Actualités du mois

### SALAIRES

Les NAO se sont terminées le 4 mars sur une **décision unilatérale d'un budget consacré aux augmentations de 2,6%** (+ mesures RH : OATAM 0,6% et I&C 0,2%).

Lors des négociations, **l'inflation** était à 3,6% en février sur un an. En mars, elle a grimpé à 4,5% !

Consécutif à l'inflation, **le SMIC** a été automatiquement augmenté de 0,9% au 1<sup>er</sup> janvier et le sera à nouveau le 1<sup>er</sup> mai de 2,4% à 2,6%.

De plus, des négociations sur **la revalorisation des minima conventionnels** ont été entamées dans la Métallurgie, avec pour résultat pour le moment, une augmentation de 3,1% pour les I&C.

Tout ces éléments indiquent que **la politique salariale de ST est véritablement au rabais !** Malgré l'investissement continu des salarié-e-s, la reconnaissance n'est pas au rendez-vous avec un risque de déclassement.

Pas étonnant que des salarié-e-s « traversent la rue », notamment **chez Soitec (entreprise de microélectronique en Isère, à 500m de ST Crolles)**, où les résultats des NAO sont « plus attractifs » :

#### Mesures financières

- **60€** d'augmentation générale au 1er mai pour tou-t'es les salarié-es jusqu'au niveau 1 de filière, sans critère d'ancienneté.
- **3,2%** d'augmentation individuelle au mérite au 1er septembre pour les salarié-es jusqu'au niveau 1 de filières, et **4,2%** à partir du niveau de filière 2
  - augmentation mini de **1,4%** en cas d'augmentation
- **0,8%** de la masse salariale pour les promotions
- **2%** de prime d'équipe semaine jour alternée pour mieux prendre en compte la contrainte de l'alternance matin/après-midi
- Revalorisation de la grille des salaires minima de **60€**

#### Temps de travail

- **+1 RTT** pour les cadres au forfait jour, soit 12 RTT/an (dont 1 consacré à la journée de solidarité)
- **Temps partiel 80%** ou décalage d'1h des postes matin possible **en horaire posté** à partir de 50 ans, en respectant certaines limites.
- **+1,5 JRTT** pour les opérateur-rices de production E1/E2/E3 et **+1 JRTT** pour les opérateurs-rices E4/E5.



La démarche de la CGT : Informer, Proposer, Agir et Négocier

J'AGIS  
JE M'ENGAGE  
JE ME SYNDIQUE!

## PILE, LE TELETRAVAIL

## FACE, LE FLEX OFFICE

### Télétravail : un nouvel accord ? Vraiment ?!

3 types de télétravail sont proposés :

- Régulier** : 2 jours par semaine en moyenne, sous réserve d'accord du manager,
- Occasionnel** : 11 jours maximum par an sous réserve d'accord du manager,
- Exceptionnel** : à définir au niveau local avec des protocoles basés sur des éléments collectifs (crise sanitaire, environnementale ou ... **travaux dans les bureaux !?**).

La seule autre avancée serait que le matériel nécessaire au salarié en télétravail sera fourni par l'entreprise.

**Alors, là on se dit "génial, 2 jours par semaine au lieu de 1, quelle belle avancée !"**

**MAIS !** Le diable est dans les détails et pour la CGT il y a beaucoup trop de détails qui clochent :

- Le pouvoir du manager encore plus important,**
- Les salarié-e-s postés non éligibles,**
- De nombreux sujets passés sous silence (effets sur la santé, droit à la déconnexion, accès à l'information syndicale, flex office...).**

Il y a entre les lignes de l'accord, **la possibilité pour la direction de mettre en télétravail des équipes si besoin était d'effectuer des travaux immobiliers...** Or des transformations importantes sont en cours sur certains sites (destruction d'algecos sur Crolles et Grenoble, test pilote de flex office à Crolles et Rousset...).

La direction jure la main sur le cœur qu'il n'y a pas de liens entre le télétravail et le flex office, mais, à la CGT personne ne croit à une telle affirmation. Surtout que cette affirmation est contredite par la direction de certains sites.

Cet accord n'apporte aucun véritable nouveau "droit" puisque tout dépend de la volonté des managers, mais il induit de nombreux nouveaux risques pour les salarié-e-s. Et ce n'est pas l'octroi d'un éventuel écran supplémentaire qui va faire pencher la balance.

**Signer cet accord à durée illimitée, en l'état, revient à donner un blanc-seing à la direction sur des modifications radicales des conditions de travail. Un risque que la CGT ne prendra pas dans l'immédiat, en gardant du temps pour la réflexion, pour l'information et la consultation des salarié-e-s, et en suivant de près l'évolution du flex office.**

### Avec le Flex Office, une nouvelle forme de précarité : les « sans bureau fixe » !

Le développement forcé et massif du télétravail à partir du printemps 2020 a modifié le rapport au travail des salarié-e-s, qui souhaiteraient rester en télétravail quelques jours pour certains. Du côté des employeurs, que les bureaux soient moins occupés est une opportunité de réduction des coûts relatifs aux espaces de travail.

**Alors, là on se dit "génial, gagnant-gagnant !"**

**MAIS !** Qu'est-ce qu'un « sans-bureau fixe » ?

Un « sans bureau fixe », itinérant ou sans bureau, est une personne qui travaille dans des lieux dont on l'a dépossédé, impersonnels, parfois non prévus pour travailler tels que cabine téléphonique, cafétéria, couloir, local technique, WC connecté..., et qui erre quotidiennement pour trouver un bureau.

Au fil du temps, le « sans-bureau fixe », n'a plus de contact avec ses collègues directs, se désociabilise et sombre dans un isolement physique et psychologique.

La direction proposera alors, au « sans bureau fixe » en détresse, d'appeler Telnet !



## ST Flop Employeur

**La direction de ST défend le dialogue social mais, si et seulement si, ses interlocuteurs syndicalistes « collaborent » avec elle.**

**ST a entamé une procédure de licenciement envers Laurent Capella, du CAD à Sophia, accusé de harcèlement envers la DRH parce qu'il enverrait trop de mails. La CGT l'a accompagné lors de son entretien disciplinaire. Clairement, tout ce qu'on lui reproche est lié à son mandat syndical. Le CSE de Sophia a été consulté et seule FO n'a pas validé son licenciement. Les autres OS présentes sur le site, CFE-CGC et UNSA ont validé le licenciement : « collaborateurs... » !**

**La CGT est aussi actuellement la cible d'agressions verbales et de discriminations. Non !! A la répression antisyndicale !!!**



Le 1<sup>er</sup> mai est une journée qui unit internationalement les travailleurs et travailleuses. Le progrès des droits sociaux et des garanties collectives est conditionné à ce que tous les peuples puissent vivre en paix et disposent des libertés individuelles et collectives indispensables à leur développement. Nous réaffirmons ici notre solidarité au peuple Ukrainien.

Depuis plus de deux années, la pandémie liée à la Covid bouleverse la vie, le travail, les libertés individuelles et collectives des populations sur tous les continents. Cette crise sanitaire s'est doublée d'une crise économique et sociale très grave. Le « bout du tunnel » tant espéré n'est malheureusement toujours pas en vue : l'emploi, les salaires et les conditions d'études sont affectés et pourraient l'être durablement. De trop nombreux plans sociaux, de restructurations injustifiées, de délocalisations d'activités avec leur cortège de suppressions d'emploi sont en cours.

La précarité et la pauvreté gagnent du terrain en particulier chez les jeunes et les salariés fragilisés par des contrats à durée déterminée. De plus en plus, émerge le sentiment d'une génération sacrifiée. Nos organisations demandent en urgence un plan de soutien supplémentaire en direction de la jeunesse.

### **Nos conquies attaqués, c'est projet contre-projet !**

Cette période sombre, marquée par les conséquences des politiques ultralibérales, a vu le gouvernement, soutenu par le patronat, accélérer le travail de destruction de plus d'un siècle de conquies sociaux. Quelques soient les résultats des élections présidentielles, il est et sera temps de réaffirmer que les richesses produites doivent revenir aux travailleur·se·s. Ce n'est pas à nous de payer leur crise en finançant les plans de relance ou de résilience.

Nos organisations appellent toutes les travailleuses et travailleurs, les étudiant·e·s et les lycéen·ne·s à se saisir du 1er mai, pour en faire une journée de mobilisation et de manifestation, afin de s'engager avec détermination pour l'emploi, les salaires, la lutte contre les discriminations et la paix dans le monde. Faisons converger toutes nos luttes ce 1er Mai !

### **Loin d'être utopiques, nos revendications sont finançables, exigeons sans attendre :**

- La retraite à 60 ans à taux plein,
- L'augmentation générale des salaires, des pensions et des minimas sociaux, et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- L'abrogation de la contre-réforme de l'assurance chômage
- Le retrait de Parcoursup et de la sélection à l'université,
- La baisse de la TVA à 5,5 % sur les produits et services essentiels, et notamment sur les transports en commun,
- Des moyens à la hauteur des besoins pour redéployer les services publics sur tout le territoire, et l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique
- Le retour d'un véritable impôt sur la fortune, l'augmentation de l'imposition des revenus du capital, et d'une plus forte progressivité de l'impôt sur le revenu,
- L'indexation automatique des minimas de branche sur le Smic,
- Une allocation d'autonomie/un revenu permettant à tou·te·s les étudiant·e·s de vivre dignement

Seule la transformation de la société est la réponse légitime face aux guerres et aux ravages du capitalisme. Imposons un autre modèle, celui du partage des richesses, du respect de l'être humain, d'où qu'il vienne, et de l'environnement.

Il nous faut gagner la paix, la fraternité entre les peuples, la fin de l'exploitation de l'Homme, de la Femme et de la planète.

**Par nos manifestations et nos luttes à venir, faisons de chaque jour qui vient un 1er mai, pour l'émancipation des travailleuses et des travailleurs... pour que reviennent le Printemps des peuples.**

## **Manifestation à Grenoble**

**10h00 à la Gare / avenue Alsace Lorraine**

**arrivée anneaux de vitesse**



## **ST, UNE BOITE QUI PREND LA FLOTTE MAIS PAS QUE ...**

Lors du dernier CSE, on a pu noter l'effort évident fait par la direction pour mettre un peu de peinture verte sur la façade bien grise de l'industrie du semi-conducteur.

On y apprend tout d'abord que l'indice de développement durable du Dow Jones déclaré par ST est très bon, indice censé mesurer la performance de l'entreprise en matière de développement durable et de performances liées à l'environnement. En gros, ça ferait passer les principales sociétés de la bourse (et donc les plus gros pollueurs de la planète) pour de gentils bisounours verts adoreurs de Greta Thunberg.

Au niveau du site, on a appris que le nouveau bâtiment K serait Breeam Label Outstanding (terme amical pour désigner une construction qui ne fait pas trop de mal au climat) et que le projet de panneaux solaires sur le parking (ombrière) serait géré par une entreprise spécialisée et non par ST, ST se contentant (et c'est déjà pas mal) d'utiliser l'énergie produite pour alimenter le site.

On rappellera donc (car bizarrement cela n'a pas été mentionné lors du CSE) qu'une usine de semiconducteurs consomme à elle seule environ **17 millions de litres d'eau extra pure par jour**, que la consommation d'eau chez ST est en progression constante malgré les améliorations faites à ce niveau depuis 20 ans (forcément on produit toujours plus de plaquettes donc même si des efforts sont faits pour diminuer la consommation d'eau par plaquette, on ne diminue pas la consommation globale). En plus de l'eau, on sait que le traitement industriel du silicium est très gourmand en matière première et engloutie énormément de produits toxiques et d'énergie. Pas de quoi pavoiser en CSE sur la soi-disant vertu verte de la société !